

Valérie LANIER

Centre de Recherche et d'Etude en Droit et Science Politique (CREDESPO)
Groupe de Recherche sur les Migrations en Bourgogne (GREMIB)
Université de Bourgogne

**Etat des lieux des
Enseignements de Langue et
Culture d'Origine en Côte d'Or**

Etude réalisée de 2008 à 2010

Cet état des lieux des ELCO était, à l'origine, un projet porté par Jean-Marc Mangin, formateur au Centre Académique de Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage de Dijon (CASNAV – Rectorat) et Valérie Lanier, doctorante au Centre de Recherche en Droit et Science Politique (CREDESPO – Université de Bourgogne) et membre du Groupe de Recherche sur les Migrations en Bourgogne (GREMIB – MSH/Université de Bourgogne). Les premiers entretiens ont donc été réalisés à deux. Suite à la fermeture d'un poste au CASNAV, cette étude a été poursuivie seulement par moi-même.

Nous tenons à remercier les personnes qui nous ont donné de leur temps et ont accepté de nous rencontrer : les personnes en charge des ELCO dans les consulats et ambassades, et à l'Inspection Académique de Côte d'Or ; les enseignant-e-s d'ELCO ; les directeurs des écoles et les élèves des classes où nous avons effectué des observations ; les enseignant-e-s qui ont répondu à notre enquête.

Liste des sigles utilisés

ELCO Enseignement de Langue et Culture d'Origine
ou Enseignant de Langue et culture d'Origine

FLE Français Langue Etrangère

IEN Inspecteur de l'Education Nationale

LCO Langue et Culture d'Origine

LVE Langue Vivante Etrangère

LV2 Langue Vivante 2

LV3 Langue Vivante 3

Introduction

Les enseignements de langue et culture d'origine (ELCO) s'adressent aux enfants de migrants à partir du CE1. Ce sont des cours pendant lesquels les enfants « d'origine immigrée », sur la base du volontariat, apprennent la langue du pays d'origine de leurs parents.

Les ELCO sont régis par la circulaire n°75-148 du 9 avril 1975 relative à l'« Enseignement de langues nationales à l'intention d'élèves immigrés dans le cadre du tiers temps des écoles élémentaires »¹.

Officiellement, ils ont pour objectif, d'une part, de maintenir « des enfants étrangers dans la connaissance de leur langue et culture d'origine (ce qui) peut constituer un élément positif de l'adaptation même de ces enfants dans les établissements scolaires français. »², et d'autre part, de permettre à ces enfants de réintégrer plus facilement un cursus scolaire en cas de retour dans le pays d'origine de leurs parents.

La mise en place d'ELCO est décidée par des accords bilatéraux entre la France et le pays d'origine. Les premiers ELCO, les portugais, datent de 1973, c'est-à-dire avant même la circulaire de 1975. C'était la première fois que la langue d'un pays d'origine des migrants pouvait être incluse dans le programme scolaire. Ensuite, l'Italie a signé un accord avec la France en 1974, l'Espagne et le Maroc en 1975, la Yougoslavie en 1977, la Turquie en 1978 et l'Algérie en 1981.

Les ELCO touchent une faible proportion des enfants qui pourraient les suivre. Leurs effectifs sont en baisse. On dénombrait, dans les ELCO des écoles primaires, environ 137 000 élèves en 1984, 100 000 en 1994 et 75 000 en 2003³.

L'ELCO le plus fréquenté, au niveau national, est l'ELCO marocain (25000 élèves dont 3000 en collège et lycée). Vient ensuite l'ELCO turc avec environ 13000 élèves, puis les ELCO portugais et algérien. L'ELCO serbe rassemble un peu moins de 200 enfants dans le primaire.⁴

Pour qu'un ELCO soit créé ou maintenu, il faut un minimum de 15 demandes d'inscription.

Les enseignements sont dispensés par un enseignant recruté, formé et rémunéré par le pays d'origine. Les cours sont ancrés sur le programme des pays partenaires et les manuels utilisés sont choisis par les autorités des pays d'origine.

¹ Circulaire n°75-148 du 9 avril 1975 relative à l'« Enseignement de langues nationales à l'intention d'élèves immigrés dans le cadre du tiers temps des écoles élémentaires », BOEN, n°15, 17 avril 1975

² Ibidem.

³ Chiffres cités in Haut Commissariat à l'Intégration, *Liens culturels et intégration*, Rapport au Premier Ministre, Paris, La documentation française, 1995, p.78 et in Viviane Bouysse, *Quel avenir pour les enseignements des langues et cultures d'origine?*, in *L'intégration des nouveaux arrivants : quelle mission pour l'école?*, Actes de l'université d'automne organisée par l'académie de Créteil les 25-28 octobre 2004, DESCO, 2004, p.92

⁴ Viviane Bouysse, op.cit., p.92

Par contre, le fonctionnement quotidien (salle, photocopieuse, etc.) est assuré par l'école d'implantation des ELCO. Les textes précisent que les enseignants d'ELCO doivent bénéficier des mêmes conditions matérielles que leurs collègues français.

Le contrôle pédagogique est assuré par les responsables des différents pays et par les inspecteurs français. Le fonctionnement des ELCO est « suivi et régulé par des comités mixtes qui, pour chaque pays, se réunissent une ou deux fois par an »⁵.

Selon les textes, 3 heures par semaine sont allouées aux cours de langue et culture d'origine. Elles étaient intégrées, à l'origine, dans les horaires scolaires (dans le tiers temps pédagogique). Aujourd'hui, ces cours sont dispensés, très majoritairement, en dehors des heures de classe, soit le soir soit le mercredi.

Dans cette étude, nous nous proposons de donner un éclairage sur le fonctionnement des ELCO dans les écoles primaires de Côte d'Or.

Pour réaliser cet état des lieux des ELCO en Côte d'Or, nous avons utilisé les documents de suivi des ELCO transmis par l'inspection académique de Côte d'Or⁶ et réalisé des entretiens avec les responsables des ELCO au niveau des ambassades ou des consulats de l'Algérie, de l'Italie, du Maroc, du Portugal, de Tunisie et de Turquie ; des entretiens/questionnaires auprès des enseignants d'ELCO en Côte d'Or ; des observations dans des classes d'ELCO ; ainsi qu'un questionnaire destiné aux enseignants des écoles élémentaires de Côte d'Or.

Parmi les obstacles majeurs à la réalisation de cette étude, nous pouvons citer les difficultés à obtenir les autorisations des différentes institutions, nécessaires pour mener des observations dans ces classes. Malgré les nombreux appels et courriers, nous n'avons pas obtenu de réponse, positive ou négative, du Consulat du Maroc concernant ces observations. Cette non réponse, équivalent à une refus implicite de mener des observations dans les classes d'ELCO, s'est accompagnée du silence des enseignants marocains (à une exception près) quant au questionnaire que nous leur avons transmis par courrier. Ces derniers ne semblent pas être autorisés à y répondre. Cela est préjudiciable à notre étude, d'autant plus que les enseignements de langue et culture marocains sont les plus nombreux dans le département de la Côte d'Or.

Ces non réponses et ces renvois de services en services nous interrogent : doivent-ils être interprétés comme une réticence des institutions face à cette étude?

⁵ Rapport de l'inspection générale de l'Education Nationale, Paris, La documentation française, 1992, p.45

⁶ Nous remercions les services de l'Inspection Académique de Côte d'Or pour la transmission de ces données.

Nous commencerons cet état de lieux en donnant quelques données quantitatives sur les ELCO de Côte d'Or : leur nombre, leur évolution, leur implantation (1). Nous ferons ensuite le bilan des entretiens que nous avons menés avec les responsables des ELCO au niveau des ambassades et des consulats (2) puis des entretiens avec les enseignants d'ELCO et des observations menées dans leur classe (3). Nous terminerons en abordant les points de vue des enseignants français recueillis par questionnaire (4).

1 - Données quantitatives sur les ELCO de Côte d'Or : nombre, type et localisation

Nous disposons des données sur le nombre d'ELCO de Côte d'Or et leur école de rattachement pour les années 2007/2008 (prévisions pour la rentrée), 2008/2009 (bilan au mois de janvier 2009) et 2009/2010 (bilan au mois de décembre 2009).

En 2007/2008, il y avait 26 ELCO en Côte d'Or, 30 en 2008/2009 et 32 en 2009/2010. Tous les ELCO de Côte d'Or sont des ELCO différés, c'est-à-dire qu'ils ont lieu en dehors des heures de classe « ordinaire ».

L'implantation géographique des ELCO est assez stable. Le nombre d'écoles et de villes où des ELCO fonctionnent n'évolue guère.

	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Nombre d'écoles où il y a au moins un ELCO	24	28	28
Nombre de villes	11	11	10

Nombre d'écoles et de villes où il y a un ELCO

Suivant les années, on trouve des ELCO à Auxonne, Beaune, Brazey-en-Plaine, Chenôve, Dijon, Longvic, Nuits Saint Georges, Quétigny, Saint Jean de Losne, Saint Usage, Talant.

	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Auxonne	1	1	1
Beaune	1	2	2
Brazey-en-Plaine	1	1	1
Chenôve	3	4	4
Dijon	12	15	17
Longvic	1	1	1
Nuits Saint Georges	1	1	0
Quétigny	2	2	2
Saint Jean de Losne	1	1	1
Saint Usage	1	1	1
Talant	2	2	2

Villes où sont implantés les ELCO

Les ELCO existant depuis 2007/2008 sont les ELCO algérien, marocain, portugais, tunisien et turc. En 2008/2009, un ELCO italien a été mis en place à Dijon.

	2007/2008	2008/2009	2009/2010
ELCO Algérien	1	3	4
ELCO Italien	0	1	1
ELCO Marocain	19	20	20
ELCO Portugais	2	2	2
ELCO Tunisien	1	1	1
ELCO Turc	3	3	4
Total ELCO	26	30	32

Nombre d'Enseignements de Langue et Culture d'Origine en Côte d'Or par nationalité

Nous pouvons constater que sur ces 3 dernières années, quantitativement, la plupart des ELCO sont relativement stables. Nous pouvons toutefois noter l'exception des ELCO algériens qui sont passés de 1 à 4 en 3 ans.

Le nombre d'élèves inscrits dans un ELCO lui a augmenté fortement entre 2007/2008 et 2008/2009 (augmentation d'environ 30%) et a diminué en 2009/2010 (diminution d'environ 16%).

	2007/2008	2008/2009	2009/2010
ELCO Algérien	13	34	46
ELCO italien	0	15	8
ELCO Marocain	407	402	369
ELCO Portugais	20	41	38
ELCO Tunisien	10	18	11
ELCO Turc	33	36	58
Total ELCO	483	632	530

Nombre d'élèves inscrits dans les ELCO de Côte d'Or

Les augmentations sont importantes pour les ELCO algérien (les effectifs ont quasiment quadruplé en 3 ans) et portugais (les effectifs ont doublé entre 2007/2008 et 2008/2009). Nous notons que le nombre d'élèves suivant l'ELCO turc a lui augmenté entre 2008/2009 et 2009/2010. L'ELCO italien,

quant à lui, a été créé en 2008 mais voit ses effectifs diminuer de moitié entre 2008/2009 et 2009/2010.

Ces évolutions peuvent s'expliquer en partie par le fait que certains ELCO n'existent pas depuis très longtemps et le travail effectué sur une ou deux années par l'enseignant porte ses fruits les années suivantes en accueillant plus d'enfants (le temps que l'ELCO soit connu et que la confiance se développe par rapport à l'enseignant). Peut-être est-ce aussi le temps de régler certains problèmes d'organisation quand les enfants ne sont pas scolarisés dans l'école où se trouve l'ELCO.

Nous pouvons nous interroger sur la création d'un ELCO italien alors même que l'italien est susceptible d'être une langue enseignée dans le cadre de l'enseignement des langues vivantes à l'école primaire. Nous aborderons cette question dans la deuxième partie de cette étude.

2 - Bilan des entretiens menés avec les responsables des ELCO au niveau des ambassades et des consulats

Nous avons mené des entretiens avec les responsables des ELCO au niveau des ambassades du Portugal (Paris - 28 juillet 2009), de Tunisie (Paris - 26 octobre 2009) et d'Algérie (Paris - 27 octobre 2009), et au niveau des consulats généraux du Maroc (Dijon - 26 octobre 2009), de Turquie⁷ (Lyon - 10 décembre 2009) et d'Italie⁸ (Paris - 8 avril 2010).

Les éléments recueillis sont d'ordre national lorsque les personnes rencontrées travaillent dans les consulats et d'ordre de la région consulaire lorsqu'elles travaillent pour un consulat.

Lors de ces entretiens, ont été abordés les modalités de fonctionnement des ELCO ; le nombre d'ELCO, les effectifs, etc. ; des questions relatives aux enseignants (recrutement, durée des contrats, formation) ; les programmes et les matériels pédagogiques à disposition des enseignants ; la coopération entre les consulats/ambassades et le Ministère de l'Education Nationale français ; les problèmes rencontrés par les ELCO.

- Modalités de fonctionnement des ELCO

La grande majorité des ELCO fonctionnent de manière différée (en dehors des heures scolaires). Il faut noter quelques exceptions pour les ELCO portugais (dans 6 écoles), algériens (dans l'est de la France) et turc (en collège à Saint Claude et Morez dans le Jura notamment). Pour certains, ce sont des ELCO intégrés réellement à l'horaire scolaire (par exemple une partie des ELCO portugais de Tourcoing). Pour d'autres, il semble s'agir d'ELCO qui ont lieu pendant la journée scolaire, à la pause méridienne, et donc pas réellement intégrés à l'horaire scolaire.

Tous les ELCO sont ouverts aux enfants de parents non ressortissants de l'Etat en question lorsque l'ELCO existe, qu'il reste de la place et avec l'accord des parents. Le représentant marocain ajoute une condition : l'accord de l'inspecteur de circonscription et de l'inspection académique. Il précise également que lorsqu'un ELCO marocain accueille des enfants algériens ou tunisiens, l'enseignant établit des passerelles entre les différentes cultures et prend en compte leur présence dans la classe.

⁷ Le poste de responsable n'étant pas pourvu actuellement, nous avons été reçu par la secrétaire du service des ELCO.

⁸ L'entretien a été réalisé par téléphone.

- Quelques données quantitatives

Au niveau des effectifs, les constats sont variables selon les ELCO.

Il faut rappeler qu'il y a eu des tentatives pour transformer les ELCO italiens et portugais en cours de langue vivante étrangère (LVE) intégrés à l'horaire scolaire et ouverts à tous les élèves de l'école. Cette transformation est normalement possible à condition que les enfants puissent poursuivre l'étude de la langue au collège. Or cette continuité, que ce soit pour le portugais et encore plus pour l'italien, est de plus en plus rare.

Ainsi, il y a aujourd'hui une tendance à l'inversion du processus pour les cours d'italien, une tendance à éliminer les cours d'italien des écoles qui s'accompagne d'une nouvelle demande d'ELCO. Cette dernière n'est pas suivie par l'Etat italien notamment en raison de choix budgétaires. Il y a donc peu d'ELCO italiens. Ils se concentrent essentiellement dans les régions anciennement d'immigration italienne (Metz, Strasbourg) et dans les régions frontalières (Nice, Grenoble).

Pour l'ambassade du Portugal, la question des ELCO est traitée avec celle des cours de LVE. Il y a une augmentation des demandes d'enseignement du portugais. En 2009, 16000 enfants suivaient un cours de LCO ou de LVE portugais en France. Les ELCO fonctionnaient dans 700 écoles dont 80 en région parisienne avec 105 enseignants.

Sur la région consulaire englobant Lyon, Marseille, le Sud Est et le Sud ouest de la France, 5000 enfants étaient inscrits dans un ELCO turc et 70 enseignants étaient recrutés. En 2009-2010, il y a eu des créations d'ELCO mais surtout en collège.

Concernant les ELCO de langue arabe, 117 enseignants tunisiens enseignent dans des ELCO et les effectifs d'élèves sont stables sur la France. Ceux des ELCO marocains de la zone consulaire de Dijon (Aube, Côte d'Or, Doubs, Haute Marne, Haute Saône, Jura, Nièvre, Saône et Loire, Yonne) ont été marqués par une augmentation en 2008-2009. Il y avait, en 2009-2010, 22 enseignants marocains dans cette région. Le responsable des ELCO à l'ambassade d'Algérie, quant à lui, constate actuellement une forte demande. En 2008-2009, 14000 enfants suivaient l'ELCO algérien dans le primaire.

- Recrutement et formation des enseignants

Les enseignants d'ELCO italien, portugais, marocain et turc sont des enseignants dans leur pays et

passent un concours pour venir enseigner en France.

Pour les enseignants marocains recrutés avant 2004, il fallait avoir un bac et une année de formation dans un centre de formation des instituteurs. Depuis 2004, il faut avoir un bac + 4, une année de formation pédagogique, avoir enseigné au moins 10 ans au Maroc et être titulaire du certificat d'aptitude pédagogique bilingue français/arabe. L'examen se compose de deux écrits (un de culture générale et un de culture professionnelle) et d'un oral (aptitude à enseigner, étude de profil, etc.). La note administrative et l'ancienneté comptent dans le résultat.

Les enseignants turcs devaient avoir fait des études à l'université et deux ans de formation pédagogique. La France a ajouté l'obligation d'avoir une licence de français. Ce sont surtout des enseignants de primaire qui postulent. Le concours est un concours national qui se compose également d'un écrit et d'un oral. Un niveau minimum de langue française est exigé.

Les enseignants des ELCO tunisiens sont recrutés soit en France soit en Tunisie. Le recrutement se fait sur dossier et tests écrits et oral.

Les enseignants des ELCO algériens sont eux recrutés exclusivement en France. Il s'agit surtout de femmes de binationaux franco-algériens (75-80%). Généralement, elles étaient institutrices en Algérie. Il y a également des étudiants/doctorants qui s'occupent des ELCO algériens.

Les contrats ne sont pas les mêmes selon les nationalités : les enseignants portugais sont recrutés pour 4 ans maximum et effectuent le plus souvent 17 ou 18 heures par semaine. Les enseignants turcs sont recrutés pour 5 ans maximum et font entre 10 et 15 heures de cours par semaine. Les marocains ont des contrats de quatre ans renouvelables une fois (mais avec la possibilité de prolonger au delà de 8 ans). Les Tunisiens recrutés en Tunisie ont également un contrat de quatre ans mais non renouvelable et ceux recrutés en France n'ont pas de limite de temps. Ils ont entre 15 et 18 heures d'enseignement par semaine. Les enseignants algériens quant à eux effectuent des vacances payées à l'heure pendant un an renouvelable. Généralement ils effectuent 9 heures de cours par semaine.

Comme nous l'avons vu ci-avant, la plupart des enseignants d'ELCO sont des enseignants dans leur pays d'origine. Selon l'ambassade du Portugal, 30% des ELCO sont préparés à enseigner une langue étrangère. Une journée pédagogique sur la base du volontariat est organisée tous les ans en octobre/novembre.

Les enseignants marocains bénéficient d'une formation de quelques jours au Maroc, avant de venir en France. Ils peuvent en outre participer aux stages et conférences pédagogiques au niveau du

département dans lequel ils exercent.

Les enseignants tunisiens suivent également une formation de quelques jours avant de venir en France. Les consulats organisent également des écoles d'été de 3 jours à une semaine en Tunisie. Le responsable des ELCO à l'ambassade déplore le fait que peu d'inspections académiques organisent des formations pour les ELCO.

Les enseignants turcs suivent, eux, une formation de 3 mois au ministère ou dans les « maisons » d'enseignants. En France, les consulats ne mettent pas en place de formation mais les ELCO peuvent suivre les formations dispensées par l'Education Nationale. Cela se fait concrètement dans quelques académies, notamment celles de Saint-Etienne et de Lyon.

- Programmes et matériels pédagogiques

Les programmes et le matériel pédagogique à disposition des enseignants dépendent de chaque pays.

Ainsi, il n'y a pas de manuel spécifique pour l'ELCO italien.

Le programme de portugais, lui, est basé sur un cadre de référence fait au Portugal et suit le programme de langue vivante du Ministère français avec une évaluation diagnostique en début d'année. Le manuel de portugais est élaboré depuis 2006 sur le cadre européen commun de référence pour les langues. Son achat est à la charge des parents.

Le programme de l'ELCO turc n'est pas validé par le Ministère de l'Education Nationale français. Il y a un manque de matériel adapté : le matériel utilisé dans le cadre des ELCO est le même que celui utilisé pour les enfants turcs en Turquie. Or, il n'est pas possible de faire le même programme que dans les écoles turques. Un nouveau matériel vient d'être publié : il s'agit d'un manuel de turc langue étrangère. Ce sont les parents qui devront l'acheter.

Les ELCO algérien et tunisien jusqu'à aujourd'hui ont chacun leur manuel et leur programme élaborés par chaque Etat. Les consulats marocains quant à eux disposent d'équipes régionales de coordination et d'animation (ERCA) qui produisent des fiches de travail, des projets de manuels scolaires, des outils didactiques qui sont élaborés par les enseignants. Il y a un échange entre les différents consulats et une harmonisation des productions. En outre, les enseignants disposent d'un

guide pratique réalisé par un groupe d'experts franco-marocains. Le Ministère de l'Education Nationale français a un droit de regard sur les manuels utilisés.

Il faut noter une évolution pour les ELCO de langue arabe : l'année 2009-2010 marque leur entrée dans le cadre européen commun de référence pour les langues. Un travail franco-maghrébin est en cours. Il s'agit d'élaborer un manuel commun aux ELCO algériens, marocains et tunisiens. Ce document est en train d'être finalisé et a dû être évalué sur le terrain cette année.

- Coopération entre le Ministère de l'Education Nationale français/Inspection Académique et les consulats/ambassades

La plupart du temps, il y a deux réunions bilatérales par an entre le ministère/les inspections académiques et les responsables des ELCO dans les consulats ou ambassades. Une première pour recenser les besoins, les demandes en ELCO, organiser les cours et la carte scolaire, préparer la rentrée suivante, a lieu en mars/avril. La seconde a lieu en début d'année scolaire pour faire le bilan de la rentrée. La responsable des ELCO turcs précise qu'il n'y a pas forcément de réunion de rentrée avec eux, mais seulement une réunion préparatoire de l'année suivante courant mars.

Les responsables portugais et marocain notent également la collaboration entre consulat/ambassade et ministère/Inspection académique lors des inspections conjointes des enseignants.

- Problèmes relevés par les responsables des ELCO dans les consulats et ambassades⁹

Tous les responsables d'ELCO qui se sont exprimés sur les problèmes rencontrés dans la mise en place d'ELCO parlent de soucis au moment des inscriptions soit que les directeurs d'école ne transmettent pas les bulletins d'inscription, soit que les parents n'y répondent pas forcément, soit que les enfants ne les rendent pas. La représentante portugaise note tout de même une évolution positive depuis 3 ans.

Ils rapportent également des problèmes dans les relations avec les directeurs d'école et les autres enseignants. Certains d'entre eux ne seraient pas très « partants » pour accueillir un ELCO dans leur école. Par ailleurs, les enseignants d'ELCO ne se sentent pas toujours bien intégrés dans l'équipe éducative de l'école et sont rarement conviés au conseil d'école.

⁹ Ce sujet n'a pas été abordé avec le responsable des ELCO au consulat du Maroc.

D'autres problèmes touchent les conditions de déroulement de l'ELCO : accès à une salle de cours digne de ce nom (notamment pour les ELCO turcs¹⁰), extinction du chauffage le mercredi, accès au matériel notamment les photocopieuses. La responsable des ELCO portugais note également une amélioration dans ce domaine.

Les Algériens constatent également un problème dans l'organisation des emplois du temps des ELCO notamment avec l'introduction de la semaine de quatre jours. Les Italiens quant à eux ont du mal à constituer des groupes de 15 à 20 élèves qui doivent commencer les cours à 17 heures alors qu'ils viennent d'autres écoles que celle où a lieu l'ELCO.

Un autre point touche à l'évaluation faite dans les ELCO. Les responsables des ELCO tunisiens et algériens constatent que celle-ci n'est pas prise en compte par les autres enseignants. Il y a deux ans, le consulat de Turquie avait envoyé un courrier aux Inspections d'Académie demandant l'inscription des notes d'ELCO sur les bulletins scolaires. Seulement 7 académies y ont répondu.

La responsable des ELCO turcs soulèvent trois problèmes qui ont l'air spécifiques : le manque d'inspection de la part des inspections d'académie (ces dernières sont suffisantes dans les académies de Grenoble et de Saint-Etienne seulement), la non participation à la réunion de rentrée sauf en Isère et en Savoie, et un problème pour recruter des enseignants.

¹⁰ La mairie de Lagneux (Ain) refuse par exemple depuis 17 ans de mettre à disposition une salle de classe à l'ELCO turc.

3 - Bilan des entretiens avec les enseignants d'ELCO et des observations menées dans leur classe

Nous avons rencontré plusieurs enseignants d'ELCO de Côte d'Or : un enseignant marocain (25 novembre 2008), deux enseignantes turques (23 janvier 2009 et 24 février 2010), une enseignante portugaise (9 février 2009), un enseignant tunisien (25 novembre 2009), une enseignante italienne (29 avril 2010), une enseignante algérienne (4 juin 2010)¹¹.

Les observations ont été menées, les mêmes jours que les rencontres avec les enseignants à l'école de Brazey-en-Plaine pour l'ELCO turc¹² (un mercredi de 10h à 11h30) ; à l'école Turgot à Dijon pour l'ELCO italien (un jeudi de 17h à 17h45) ; à l'école Blanche Fleur à Beaune pour l'ELCO tunisien (un mercredi de 9h à 12h) ; à l'école Champollion à Dijon pour l'ELCO algérien (un vendredi de 17h à 18h30)¹³. Les observations de l'ELCO portugais ont été réalisées à l'école Pasteur à Auxonne le 3 juin 2010 (un jeudi de 17h à 18h45).¹⁴

Comme nous l'avons précisé dans l'introduction, nous n'avons pas pu mener d'observations dans les cours de LCO marocains.

Les questions posées aux enseignants d'ELCO abordaient cinq thématiques : l'enseignant d'ELCO lui-même (sa formation, ses motivations, etc.) ; les enfants participant aux ELCO (âge, nombre, motivation, maîtrise de la langue enseignée) ; l'organisation de l'ELCO (fonctionnement, lieu d'enseignement, matériel, etc.) ; les relations avec le reste de l'école ; et les relations avec les autres enseignants d'ELCO.

Les observations avaient essentiellement pour objectif de voir le déroulement d'un cours d'ELCO, le matériel utilisé et la manière dont les enfants se comportaient dans ce cours. Nous compléterons donc les réponses des enseignants avec les observations réalisées.

¹¹ Les entretiens ont été réalisés dans différents contextes : entretien dans les locaux d'une association portugaise de Dijon ou dans une salle à l'Université de Bourgogne (ELCO marocain), discussion guidée dans la salle d'ELCO (ELCO turc du 23 janvier 2009 complétée par mail par la suite ; ELCO italien), dans la cour de récréation (ELCO algérien) ou au cours du trajet en voiture jusqu'à l'école (ELCO turc du 24 février 2010). Les éléments concernant l'ELCO tunisien sont tirés du questionnaire rempli par l'enseignant et de la discussion lors de l'observation menée dans son cours. Le questionnaire envoyé aux enseignants d'ELCO qui a servi de guide aux entretiens figure en annexe 1.

¹² Nous ne reprenons que les observations effectuées le 24 février 2010.

¹³ Les enseignements de LCO marocain et algérien de l'école Champollion ont lieu en même temps que le soutien scolaire. Les enfants inscrits à l'ELCO sont également inscrits au soutien.

¹⁴ Toutes les observations n'ont pas été menées de la même manière. Elles ont été faites en fonction des volontés des enseignant-e-s. Elles ont été plus ou moins participantes selon les enseignant-e-s et le nombre d'élèves également.

- Les enseignants des ELCO de Côte d'Or

Trois des enseignants d'ELCO rencontrés vivent en France depuis 10 ans ou plus (ELCO algérienne, italienne et marocain). A l'exception de l'ELCO italienne (ELCO créé il y a deux ans), ils sont enseignants d'ELCO depuis qu'ils sont en France. Les autres sont en France depuis 3 ou 4 ans et enseignent en ELCO depuis la même période.

Les ELCO turques et marocain ont travaillé dans d'autres académies avant de venir dans l'académie de Dijon. Cependant, une partie des ELCO dépendent de plusieurs académies afin de pouvoir avoir un service à plein temps : ainsi, les ELCO portugaise et turques travaillent sur la Côte d'Or et dans l'académie de Besançon (Jura, voire Doubs pour l'ELCO Portugaise). L'ELCO tunisien quant à lui enseigne en Côte d'Or et en Saône-et-Loire.

Leurs motivations pour devenir ELCO sont variables : il peut s'agir d'une admiration pour la culture française, l'envie de découvrir un autre monde et une nouvelle expérience, ou de motifs plus personnels : deux ELCO sont mariées à un Français et l'une d'elle a vécu toute son enfance en France.

La plupart ont été recrutés sur concours dans leur pays d'origine. L'ELCO italienne a elle répondu à une demande du centre italo-européen où elle donne des cours par ailleurs. Avant de venir enseigner dans les ELCO, tous étaient enseignants dans leur pays d'origine, à différents niveaux, de la maternelle au lycée.

Depuis qu'ils sont en poste en France, tous n'ont pas suivis de formation. Le Ministère portugais en propose à ces enseignants. Elles se déroulent au Portugal l'été et sont payantes. Par conséquent les enseignants ne peuvent pas forcément y participer. Parfois des stages sont organisés par l'ambassade en France.

Les ELCO tunisien et marocain semblent être les plus formés depuis leur prise de fonction : l'ELCO tunisien parle de la formation organisée par le ministère de l'Education Nationale tunisien avant son départ et de formations durant la première année d'ELCO au Consulat général de Tunisie. L'ELCO marocain a lui participé à des stages spécifiques et communs organisés par le consulat du Maroc et l'Education Nationale française. Trois des ELCO font également référence à un stage spécifique aux ELCO organisé par le CASNAV de Besançon.

Seuls les ELCO tunisien et marocain font référence aux formations ouvertes aux autres enseignants, organisées par l'Education Nationale française. Est-ce à dire que les autres ELCO ne savent pas qu'ils peuvent participer à ces formations?

A côté de l'enseignement en ELCO, l'ELCO marocain poursuit ses études en licence de science de l'éducation ; l'ELCO portugaise donne des cours aux collégiens et lycéens qui veulent apprendre le portugais en LV2 ou LV3 ; l'ELCO italienne est éducatrice en Institut Médico-Educatif et donne des cours d'italien au centre italo-européen à Dijon. Quant à l'ELCO turque, en 2008-2009, le contrat avec le consulat l'obligeait à participer à l'association turque de Saint-Jean-de-Losne (organisation de spectacles, cours pour les adultes, etc.).

- Les enfants participant aux ELCO en Côte d'Or

En conformité avec les instructions officielles, les ELCO turc, portugais et marocain accueillent des enfants scolarisés du CE1 au CM2. Par contre, les ELCO italien, algérien et tunisien prennent également en charge des enfants scolarisés en CP.

Les groupes d'élèves sont plus ou moins nombreux : de 6 ou 7 dans l'ELCO turc de Brazey-en-plaine et dans l'ELCO italien, ils peuvent être jusqu'à 21 dans l'ELCO portugais par exemple. Pour les ELCO marocains, les chiffres varient entre 10 et 15 par groupe.

Les cours de langue et culture d'origine sont officiellement ouverts à partir de 15 inscriptions. Cependant, il faut constater que tous les enfants inscrits ne viennent pas forcément au cours par la suite, ce qui explique que des cours fonctionnent avec moins de 15 enfants. Ainsi, il y avait 3 enfants dans l'ELCO italien, 7 dans l'ELCO turc de Brazey-en-Plaine, 13 dans l'ELCO tunisien, 14 dans l'ELCO portugais et 11 dans l'ELCO algérien, lors de nos observations.

Tous les ELCO sont ouverts aux enfants non ressortissants du pays organisateurs de l'ELCO. L'enseignante italienne déplore cependant le fait que le consulat ne prenne pas en compte les demandes des enfants non originaires d'Italie pour ouvrir un ELCO.

Les ELCO portugais, marocain et tunisien accueillent des enfants scolarisés dans d'autres écoles que celle où se déroule l'ELCO. Ainsi, dans l'ELCO portugais d'Auxonne, il y a un enfant qui vient d'une école de Genlis. La distance entre les deux écoles peut décourager les parents et les enfants de

poursuivre l'ELCO.

Les enfants sont, selon les enseignants, plus ou moins volontaires pour venir. La plupart du temps, ils viennent car leurs parents l'ont décidé. L'ELCO marocain évoque d'autres raisons : le fait qu'un copain participe à l'ELCO ; parce qu'ils aiment la calligraphie ; parce qu'ils veulent pouvoir parler quand ils retournent au Maroc.

Tous les enseignants sont d'accord pour dire que le niveau de maîtrise par les enfants de la langue enseignée est variable. Pour le portugais et l'italien, il s'agit souvent d'une migration ancienne et les parents ne parlent plus beaucoup la langue à la maison (à l'exception de quelques primo-arrivants ou de personnes arrivées il y a peu de temps). Par conséquent, il faut l'enseigner comme une langue étrangère.

Certains enfants d'origine turcs parlent et lisent le turc chez eux et d'autres, notamment les enfants de couple mixte, ne sont pas en contact quotidien avec la langue turque.

Le niveau des enfants en langue arabe qu'ils soient d'origine algérienne, marocaine ou tunisienne, est également hétérogène : ni compréhension orale ni production, compréhension orale mais pas de production, et certains savent un peu lire et écrire. L'ELCO marocain note que l'arabe n'est pas forcément la langue des enfants : certains sont berbérophones et d'autres parlent un mélange de français et d'arabe.

Selon les ELCO turques et portugaise, les enfants ne comprennent pas le sens du cours de LCO. Ils ne voient pas à quoi il sert. L'ELCO turque note également cela pour les parents. L'ELCO portugaise ajoute que la dévalorisation de la langue portugaise a été intégrée par les familles, ce qui peut expliquer un certain désintérêt par rapport au cours de LCO. L'ELCO italienne constate un manque de motivation chez les enfants qui suivent son cours, qui résulte, selon elle, du fait que l'inscription dans l'ELCO est une volonté des parents et non de l'enfant. Nous avons pu constater que les enfants ont parfois honte de parler italien (l'un des enfants lors de nos observations a dit avoir honte de devoir chanter en italien à la fête de l'école). Pour l'ELCO tunisien, l'avis des enfants sur l'ELCO est variable : ils peuvent le juger très important ou bien inutile.

Cependant, lors de nos observations, nous avons noté que la plupart des enfants participaient activement au cours, à quelques exceptions près d'enfants qui avaient l'air de s'ennuyer, d'être fatigués ou de ne pas arriver à suivre (ce qui se traduit par un comportement un peu agité qui

entraîne des rappels à l'ordre de la part de l'enseignant)¹⁵.

Pour ce qui est des relations avec les parents de ces enfants, selon l'ELCO turque, le dialogue est parfois difficile avec les familles. L'ELCO portugaise a des relations variables avec les parents : dans une ville, elle ne les a jamais vu (Morez dans l'académie de Besançon). L'ELCO italienne a peu de relations avec eux.

La situation semble différente pour les ELCO tunisien et marocain. L'ELCO tunisien discute de l'organisation (notamment des horaires) et du suivi (travail de l'enfant à la maison, comportement, etc.) de l'ELCO avec les parents. L'ELCO marocain a, lui, un rôle de médiateur entre l'école et les familles. Il fait l'interprète quand le besoin s'en fait sentir¹⁶.

- L'organisation de l'ELCO et le déroulement des cours

Tous les ELCO organisés dans les écoles primaires de Côte d'Or se déroulent en dehors du temps scolaire, en fin d'après midi ou le mercredi.

La durée des cours varie selon les ELCO et les écoles : $\frac{3}{4}$ d'heure par groupe par semaine pour l'ELCO italien ; 1h1/4 pour l'ELCO turc à Saint-Usage et Brazey-en-Plaine ; 1h1/2 pour le même ELCO à Saint-Jean-de-Losne, pour l'ELCO algérien et pour l'ELCO marocain les soirs ; 2 h pour l'ELCO portugais et l'ELCO marocain le mercredi ; 3 h pour l'ELCO tunisien.

Certains ELCO fonctionnent par groupe de niveaux (ELCO turc de Saint-Jean-de-Losne en 2008-2009 : un groupe le lundi soir et un autre le vendredi ; ELCO italien). Les autres n'ont pas de cours séparés entre les différents niveaux : ils forment des groupes au sein du même cours.

Les écoles doivent normalement mettre des locaux à disposition des cours de LCO. Les salles mises à disposition pour les ELCO varient : l'ELCO turc se déroule généralement dans une salle de l'école. Quand ce n'est pas possible, la mairie met une salle en dehors de l'école à disposition. Les ELCO portugais, italien et tunisien se déroulent dans une salle de cours qui est partagée avec d'autres cours. Les cours d'arabe algérien et marocain ont lieu soit dans des salles de cours soit dans des salles polyvalentes ou d'arts plastiques selon les écoles. Dans ce dernier cas, les enseignants peuvent être confrontés à des problèmes matériels. Ainsi, l'enseignante algérienne ne peut pas utiliser le

¹⁵ Lors de nos observations de l'ELCO italien, les enfants étaient très excités et peu concentrés mais selon l'enseignante, il s'agit plus d'une conséquence de notre présence que d'une situation habituelle.

¹⁶ Ce rôle de médiateur et d'interprète n'est pas spécifique à cet enseignant. Le directeur d'une école où un autre enseignant marocain intervient a également relevé que ce dernier jouait ce rôle important de lien avec les familles. Dans un autre cadre (soutien en FLE dans une autre école), nous avons pu constater qu'il en allait de même.

tableau de la salle d'arts plastiques car il est inaccessible. Elle doit donc emprunter un tableau déplaçable dans une autre salle. Or, l'enseignante qui l'utilise généralement prépare ce dont elle a besoin pour le jour suivant dessus et ne souhaite pas que cela soit effacé. Par conséquent, l'enseignante d'ELCO ne peut pas réellement utiliser ce tableau non plus. Par ailleurs, cette enseignante ne peut faire cours le mercredi dans les écoles dijonnaises que si les personnels de ménage sont présents pour ouvrir et fermer l'école.

Les salles où se déroulent les ELCO comportent plus ou moins des « traces » de ces cours. Ainsi, la salle utilisée par l'ELCO turc de Brazey-en-Plaine et celle de l'ELCO tunisien ne comportent aucun élément se référant à la Turquie ou à la Tunisie. Lors de nos observations dans l'ELCO portugais, l'école était en travaux. S'il n'y avait pas d'affichage spécifique dans la salle, on peut penser que cela était dû à cette situation particulière. Dans l'ELCO turc de Saint-Jean-de-Losne, il y avait un portrait et des déclarations d'Atatürk, une carte de la Turquie, des photos de paysages turcs. L'ELCO algérien de l'école Champollion (Dijon) partage la salle avec un ELCO marocain. Il y a des photos au mur, des inscriptions en arabe, des cartes du Maghreb. Dans la salle de cours de l'ELCO italien, partagée avec l'enseignement d'allemand, une carte d'Italie est affichée sur le mur, ainsi qu'un alphabet et des documents sur les nombres et les couleurs en italien.

En règle générale, les ELCO n'ont pas de soucis pour accéder au matériel de l'école. Toutefois l'ELCO turque dit rencontrer des difficultés dans certaines écoles. En outre, lors de notre observation de l'ELCO tunisien, la salle de cours ne semblait pas correctement chauffée ce qui obligeait l'enseignant et les enfants à suivre le cours avec leur manteau.

A part l'ELCO portugais, les ELCO n'utilisent pas de manuel spécifique aux cours de langue et culture d'origine. L'ELCO marocain dispose d'un « guide de l'enseignant » élaboré par un groupe d'experts franco-marocains mais pas de manuel à destination des enfants. Les ELCO turques s'appuient sur différents manuels turcs et des photocopies. Les ELCO algérienne et italienne élaborent leur enseignement avec des photocopies. L'ELCO tunisien recourt lui à du matériel divers : manuels, photos, images, cartes, livres, tableau de sons, cassettes, etc.

Une question spécifique a été posée aux enseignants de langue arabe concernant la prise en compte de la langue parlée à la maison. Cette question faisait notamment référence à l'accueil des enfants de familles berbérophones dans les cours d'arabe et au fait que l'arabe parlé dans les familles n'est pas

l'arabe littéraire, objet officiel de l'apprentissage en ELCO. Les enseignants prennent en considération la langue parlée par les familles et parfois par l'enfant. Ainsi, l'ELCO marocain dit enseigner l'arabe littéraire de base, celui qui se rapproche le plus de l'arabe dialectal. En outre, il utilise des méthodes d'enseignement de l'arabe comme langue étrangère.

L'ELCO italienne a été également confrontée à cette question. En effet, parmi les enfants qui viennent dans son cours, il y a un enfant originaire de Sicile qui connaît donc un peu le dialecte parlé par sa grand mère sicilienne et l'utilise parfois en cours.

Le contenu des enseignements est sensiblement identique quelque soit les ELCO : vocabulaire et grammaire, les formules de politesse, pour se présenter, pour demander une information, etc., un peu de géographie et d'histoire du pays d'origine, les fêtes qui y sont célébrées. Les ELCO de langue arabe doivent en plus apprendre aux enfants à écrire en arabe.

Lors de notre observation, le cours de l'ELCO turc portait sur Atatürk et la patrie. Ce thème était abordé avec des documents différents selon le niveau des enfants. Ces documents traitaient des apports d'Atatürk à la Turquie et du contexte dans lequel ils ont été réalisés : l'assemblée nationale turque (occasion pour parler également de l'assemblée nationale française), l'alphabet turc, l'introduction du calendrier européen et du système de mesures, l'égalité homme/femme. Le cours se terminait par le chant de l'hymne national. Dans les cours précédents, avaient été abordés des thèmes tels que les heures, les animaux, le déroulement d'une journée, les nombres, la géographie de la Turquie.

Le cours de tunisien auquel nous avons participé c'est déroulé ainsi : lecture de la date du jour écrite au tableau et écriture dans le cahier ; travail à l'oral d'expression libre à partir d'une image (les enfants décrivent ce qu'ils y voient et l'enseignant les questionne afin d'arriver à travailler sur une structure grammaticale particulière, dans notre cas il/elle) ; travail de mémorisation et de réécriture de certains mots lus ; travail sur le vocabulaire (reconstitution d'une histoire à partir d'images sur le thème de la maladie) ; travail de reconnaissance du son transcrit « س » dans les mots écrits au tableau ; lecture et écriture autour de « س » ; chanson sur l'école et la patrie.

Le cours d'algérien se déroule approximativement de la même manière. Lors de notre observation : dictée de la date par un enfant ; travail à l'oral sur le possessif puis sur la structure de la phrase interrogative (à partir d'un dialogue lu par l'enseignante, jeu de questions/réponses, avec la question « où habite ta grand-mère? », entre l'enseignante et les élèves puis entre les enfants. Ce travail permet dans le même temps de travailler sur la géographie de l'Algérie en situant les villes citées par les enfants sur une carte schématique et en précisant si elles sont proches de la côte ou du désert) ; travail à l'écrit (reconnaissance et écriture de « ي » ; distinction avec d'autres lettres arabes

[« ت » et « ب »] ; lecture des lettres et ensemble de lettres ; copie ; exercice de reconnaissance).

Le cours de portugais a commencé avec la chanson de soutien à l'équipe de football du Portugal¹⁷. Ensuite, une élève est allée écrire la date au tableau avec l'aide des autres élèves. La séance à laquelle nous avons assistée portait sur la thématique du sport. Un premier document de travail traitait de la comparaison des sports aimés par les Français et les Portugais et a été le support à un travail de comparaison à l'oral. S'en est suivi un travail sur le vocabulaire du sport avec un document comportant des vignettes représentant des sports : il fallait indiquer le nom des sports puis s'il s'agissait d'un sport collectif ou individuel, le matériel nécessaire pour le pratiquer et si on aimait ou non ce sport. L'écriture des noms des sports a permis de rappeler les lettres qui existent dans l'alphabet français mais pas dans l'alphabet portugais (« k », « w » et « y ») et les consonnes qui peuvent être doublées en portugais (« c », « r » et « s »). Le travail sur ce document a été complété par un travail oral sur les pratiques sportives des enfants.

L'ELCO italien est, quant à lui, nous l'avons précisé ci-avant, plus cours que les autres. L'enseignante adopte une approche ludique. Celui que nous avons observé était basé sur l'apprentissage de la chanson « Ci vuole un fiore » qui permet de travailler sur le vocabulaire (à l'aide de vignettes) et sur la structure « per fare ... ci vuole ... ».

Lors des cours, les enseignants parlent essentiellement dans la langue de l'ELCO. Cependant, quand les enfants ont du mal à comprendre, ils traduisent en français. Par contre, les enfants entre eux parlent majoritairement français. Ils le font aussi parfois avec l'enseignant. Les enseignantes de portugais et d'italien effectuent un travail de reformulation quasi-systématique en italien ou en portugais de la question et/ou de la réponse formulée par l'enfant en français.

Certains ELCO souhaiteraient voir réaliser quelques modifications dans le fonctionnement des ELCO : l'ELCO turque (de 2008-2009) pense que les cours perdent de leur caractère sérieux car ils sont le soir ou le mercredi et espère qu'un jour ils feront partie des cours de l'école française comme l'anglais ou l'espagnol. Sur un autre point, elle insiste sur la nécessité de travailler en collaboration avec les autres enseignants de l'école. L'ELCO tunisien lui voudrait que le cours d'arabe soit plus pris en compte par les enseignants et notamment qu'une colonne soit réservée pour les notes de langue arabe dans le bulletin des élèves¹⁸. L'ELCO portugaise aimerait une plus grande concertation entre les différentes personnes et institutions impliquées dans le fonctionnement des ELCO.

¹⁷ L'observation dans l'ELCO portugais a été faite peu avant la Coupe du monde de football.

¹⁸ Ce que prévoient les textes officiels sur les ELCO.

- Les relations avec les membres de l'équipe éducative des écoles et la prise en compte du travail effectué en ELCO

La plupart des enseignants d'ELCO considèrent que leurs relations avec les directeurs des écoles sont variables selon les écoles. L'ELCO portugaise par exemple n'a pas rencontré le directeur de certaines écoles en 3 ans (il semble que ces écoles se situent en dehors de la Côte d'Or). L'ELCO tunisien ne note pas de problème : il rencontre les directeurs des écoles pour ce qui a trait à l'organisation des ELCO (liste des élèves, matériels, horaire, etc.). L'ELCO italienne a de bonnes relations avec le directeur de l'école où elle intervient bien qu'elles se limitent à des « croisements ».

Les relations avec les autres enseignants de l'école sont surtout des rencontres de couloir. L'ELCO tunisien a parfois l'occasion de discuter des enfants, de leur travail et de leur comportement avec eux. Les ELCO turques n'ont pas vraiment de relations avec les autres enseignants.

L'ELCO portugaise note que certains enseignants pensent que l'ELCO n'est pas une bonne chose pour les enfants qui ont des difficultés en français. Elle a été confrontée ainsi à une enseignante qui déconseillait fortement à une enfant de suivre le cours de portugais. Cette dernière a tout de même continué à venir à l'ELCO.

Les ELCO déplorent que le travail réalisé dans leur cours ne soit pas pris en compte par les enseignants de l'école. Les notes de l'ELCO ne sont pas toujours reportées sur les bulletins de notes des élèves, et quand elles le sont (cas de l'ELCO marocain), les enseignants n'en tiennent pas vraiment compte. L'enseignante de portugais avait proposé un projet dans une école¹⁹ afin de valoriser ce qui était fait dans l'ELCO et les connaissances des élèves mais cela n'a pas abouti.

La participation des ELCO à la vie de l'école est variable mais souvent rare. L'ELCO marocain est invité au conseil d'école trois fois par an, l'ELCO turque à ceux de l'école de rattachement et l'ELCO tunisien y est parfois invité. Les autres ELCO n'y sont pas conviés, contrairement aux textes en vigueur.

L'ELCO turque, en 2008-2009, préparait un spectacle pour la fête d'une des écoles (Saint-Jean-de-Losne). La directrice de l'école où se déroule l'ELCO italien leur a demandé de chanter une chanson à la fête de fin d'année. L'ELCO marocain participe également à la fête de l'école. Il a pu aussi réaliser des expositions en collaboration avec les parents et des associations dans une école (Les

¹⁹ Il s'agissait de réaliser la signalétique de l'école et des règles de sécurité en portugais.

Valendons - Dijon). L'ELCO tunisien est parfois invité à la fête de fin d'année. Les autres ELCO non.

L'ELCO portugaise souhaiterait avoir du temps pour pouvoir parler des problèmes de certains enfants avec les autres enseignants de l'école.

- Les relations avec les autres enseignants d'ELCO

A l'exception de l'ELCO marocain, les enseignants d'ELCO sont les seuls de leur nationalité sur le département. Pour les ELCO turques et portugaise, les relations avec les autres ELCO de même nationalité se font surtout par téléphone. Une réunion des ELCO portugais est en outre organisée tous les ans. L'ELCO italienne n'a pas de relation avec les autres ELCO italiens mais en entretient avec les enseignants d'italien de l'académie. Les ELCO marocains quant à eux suivent des formations dispensées par le Consulat.

Par ailleurs, tous les ELCO de l'académie se rencontrent lors de la réunion de préparation de la carte scolaire chaque année. Une partie d'entre eux ont participé à un stage commun organisé par le CASNAV de Besançon il y a 3 ou 4 ans.

4 - Les points de vue des enseignants français sur les ELCO : bilan de l'enquête par questionnaire menée auprès des enseignants des écoles élémentaires de Côte d'Or

Nous avons envoyé un questionnaire²⁰ par mail à toutes les écoles élémentaires de Côte d'Or en novembre 2009 et l'avons renvoyé par mail aux écoles qui n'avait pas répondu en janvier. Des questionnaires ont été donnés de la main à la main par des enseignants avec qui nous sommes en contact dans trois écoles (Gambetta et En-Saint-Jacques à Chenôve, York à Dijon).

La liste mail dont nous disposions comportait les mails de l'ensemble des établissements de Côte d'Or : école maternelle, élémentaire, collège, lycée. Or nous souhaitions cibler les enseignants des écoles élémentaires, niveau dans lequel les ELCO sont les plus importants (ils n'existent pas en maternelle et sont en nombre limité en collège bien qu'en développement pour certains). C'est pour cela, que nous n'avons retenu ici que les 62 réponses émanant d'enseignants d'école élémentaire.

Le dépouillement des questionnaires a été effectué en mars 2010.

Des enseignants de 33 écoles de Côte d'Or ont répondu :

- 16 écoles de l'agglomération dijonnaise
 - dont 9 écoles de Dijon
 - dont 10 écoles ont au moins un ELCO
- 17 écoles du reste de la Côte d'Or
 - dont 3 ont un ELCO

Parmi les 62 enseignants qui ont répondu :

- 29 sont directeurs/directrices d'école
 - dont 24 connaissent les ELCO
 - dont 4 ne connaissent pas les ELCO
 - dont 1 n'a pas répondu
- 32 sont enseignants (non directeur)
 - dont 22 connaissent les ELCO
 - dont 10 ne connaissent pas les ELCO
- 1 enseignant qui connaît les ELCO n'a pas répondu à la question « Etes-vous directeur/directrice de l'école? »

²⁰ V. annexe 2.

Parmi les 46 enseignants qui connaissent les ELCO (directeur ou non) :

- 28 enseignent dans une école où il y a un ELCO
- 18 enseignent dans une école où il n'y a pas d'ELCO

Parmi les enseignants qui connaissent les ELCO et qui ont donné une réponse chiffrée à la question « depuis quand connaissez-vous les ELCO? » :

- 7 connaissent les ELCO depuis moins de 5 ans
- 12 connaissent les ELCO depuis 5 à 10 ans
- 7 depuis 10 à 15 ans
- 5 depuis plus de 20 ans

Parmi les enseignants qui connaissent les ELCO :

- 24 disent savoir comment ils fonctionnent. Les points qui reviennent le plus concernant le fonctionnement des ELCO sont :
 - les horaires ou le fonctionnement hors temps scolaire (19)
 - le fonctionnement en groupes (11)
 - le fait que l'enseignant d'ELCO soit un intervenant extérieur à l'école. Il est parfois précisé qu'il est rémunéré par le pays d'origine (6)
 - le volontariat des enfants (2)

Il est précisé une fois l'objectif premier des ELCO (retour), une fois que l'enseignement est programmé par le pays d'origine en concertation avec l'Etat français et que l'enseignant d'ELCO est habilité pour mener ces cours.

- 19 disent ne pas connaître le fonctionnement des ELCO
- 3 ne se prononcent pas

Parmi les 46 enseignants qui connaissent les ELCO :

- 31 ne connaissent pas le contenu de ces enseignements ou ne se prononce pas
- 15 connaissent le contenu des enseignements et citent : lire et écrire la langue d'origine (éléments linguistiques, vocabulaire, dictée, alphabet, grammaire) [13] ; parler la langue d'origine (chanson, dialogue, saynète, comptines) [5] ; apprendre des éléments de la civilisation et de la culture d'origine (éléments culturels, de la vie courante, histoire,

géographie et modes de vie) [8] (les chansons et comptines faisant également partie des éléments culturels, nous ne les avons comptés que dans le domaine parler la langue d'origine)

- 9 disent que les enfants qui vont à l'ELCO parlent de ce qu'ils y font (dont 2 disent qu'ils le font rarement). Ce retour se fait de différentes manières : les enfants peuvent montrer leur cahier d'ELCO, parler de l'écriture arabe, des fêtes religieuses, de ce qu'ils ont fait quand cela sort de l'ordinaire (confection d'objet ou dégustation de pâtisseries par exemple). Ils parlent également des mots qu'ils apprennent, des jeux, des cartes qu'ils regardent, de l'apprentissage de la lecture dans une autre langue.

- 22 connaissent l'enseignant d'ELCO
 - dont 18 ne travaillent pas avec lui ou elle. Les raisons avancées sont les suivantes : il n'y a pas de sollicitation ; les horaires rendent difficiles les rencontres ; les demandes faites à l'ambassade n'ont jamais été satisfaites (pas de volonté institutionnelle) ;
 - dont 3 travaillent parfois avec lui ou elle. Les types de relations sont alors : conseil d'école ; l'ELCO vient discuter de certains élèves ou demander des renseignements pour mieux comprendre une situation ; prévient quand il y a une sortie ou quand l'inspecteur vient, etc.
 - dont 1 vient d'arriver et n'a donc pas encore eu l'occasion de travailler avec l'ELCO

Sur l'ensemble des enseignants ayant répondu aux questionnaires :

- 25 pensent que l'ELCO n'est ni bénéfique ni handicapant, ou bénéfique et handicapant, que cela peut dépendre
 - 13 enseignent dans une école où il y a un ELCO
 - 8 connaissent les ELCO mais il n'y en a pas dans leur école
 - 4 ne connaissent pas les ELCO et il n'y en a pas dans leur école

- 22 pensent que l'ELCO est bénéfique
 - 13 enseignent dans une école où il y a un ELCO
 - 4 connaissent les ELCO mais il n'y en a pas dans leur école
 - 5 ne connaissent pas les ELCO et il n'y en a pas dans leur école

- 10 ne se prononcent pas

- 0 enseigne dans une école où il y a un ELCO
- 7 connaissent les ELCO mais il n'y en a pas dans leur école
- 3 ne connaissent pas les ELCO et il n'y en a pas dans leur école
- 5 pensent que l'ELCO handicape la scolarité de l'enfant
 - 3 enseignent dans une école où il y a un ELCO
 - 1 connaît les ELCO mais il n'y en a pas dans leur école
 - 1 ne connaît pas les ELCO et il n'y en a pas dans leur école

Les arguments avancés pour dire que l'ELCO est bénéfique à la scolarité de l'enfant sont :

- l'importance du lien des enfants de migrants avec leurs racines, leur histoire personnelle, etc. (9) : « Il est important que les élèves soient en contact avec leurs racines culturelles. », « Cela évite que l'enfant ait des trous dans son histoire personnelle. », « Il faut garder son histoire, la valoriser »
- la construction et le fait de favoriser des apprentissages (3) : « les familles sentent que s'il y a collaboration entre tous les enseignants et non rivalité, méfiance... les élèves peuvent entrer dans tous les apprentissages. », « Ils permettent aux enfants de construire des apprentissages linguistiques »
- la création de lien entre l'institution et les familles (4) : « Cela peut permettre de faire du lien entre la culture d'origine, la famille et l'institution scolaire. », « Un lien dynamique entre les cultures scolaires et familiale. »
- l'ouverture et une meilleure compréhension du monde qui entoure les enfants (3) : « Un plus pour comprendre le monde qui les entoure »
- la reconnaissance et la valorisation de la culture d'origine des enfants, culture qui participe à leur construction identitaire (3) : « Une reconnaissance et une valorisation de la culture d'origine au sein de l'école », « Cela participe de la construction de leur identité »
- la richesse d'une double appartenance culturelle (2)

Les arguments avancés pour dire que l'ELCO handicape la scolarité de l'enfant sont :

- la surcharge de travail et l'allongement de la journée de l'enfant (7)
- le risque de porter préjudice aux apprentissages scolaires (3) : « Il ne faut pas s'étonner de la difficulté rencontrée par ces enfants pour l'apprentissage de la langue, pour sa compréhension alors qu'ils sont confrontés à 2 voire 3 langues (avec l'anglais ou l'allemand). », « Pour les élèves en difficulté d'apprentissage et désintéressés par « ces cours

supplémentaires décidés par leurs parents », cette surcharge de travail peut porter préjudice aux apprentissages scolaires français. », « Il y en a qui peuvent s'enfermer autour de ces cours et complètement décrocher de ce qui se fait en classe. »

- la peur de non intégration des enfants, de repli sur la culture d'origine (4) : « L'intégration passe par la langue et la culture françaises », « Il ne faut pas oublier de découvrir la culture, les moeurs, les rites, la littérature, etc. du pays d'accueil. », « La communauté turque est très repliée sur elle même dans notre village et il n'y a pas de communication entre les enseignants de l'élémentaire et l'enseignante de turc. Les élèves qui participent aux deux cours sont parfois perdus et se remettent à parler turc entre eux. »

Certains enseignants posent des conditions pour que l'ELCO s'avère être bénéfique pour la scolarité des enfants. Ils font par exemple une distinction entre élèves sans difficulté et élèves ayant des difficultés : l'ELCO aurait des effets positifs lorsqu'il s'adresse à des enfants qui n'ont pas de difficultés scolaires et serait handicapant pour les enfants qui ont des difficultés. D'autres conditions tiennent au fait qu'il y ait un lien avec l'enseignant ou que les cours soient assurés correctement.

Quelques enseignants ont énoncé des critiques

- sur le fonctionnement des ELCO (3) : « très mal géré, chaîne complexe et longue, horaires et lieux peu pratiques », « irrégularité de l'enseignement », « on a rempli l'enquête demandée par l'IEN. On avait des enfants intéressés, puis aucune suite. »
- sur le contenu des cours (3) : « nous n'avons aucune lisibilité du contenu de ces apprentissages », « Qui se charge de vérifier le contenu de leur enseignement? », « Il est dommageable que nous n'ayons pas plus de retour sur ce qui se fait durant ces cours »
- sur les compétences des enseignants (2) : « Les compétences des intervenants sont-elles vraiment évaluées? », « La pédagogie et les pratiques pédagogiques sont parfois en décalage avec la réalité scolaire occidentale. »
- sur les élèves à qui il est proposé (1) : « l'ELCO devrait s'adresser à des élèves plus âgés et plus mûrs intellectuellement »

Mais des enseignants donnent également des pistes pour améliorer les points critiqués notamment sur la connaissance des contenus des cours d'ELCO : « il est dommageable que nous n'ayons pas plus de retour sur ce qui se fait durant ces cours mais il n'est pas facile d'en discuter avec l'enseignante ELCO puisque les cours ont lieu en dehors du temps scolaire. Toutefois cela pourrait

faire l'objet d'un conseil de maîtres dès le début d'année entre l'équipe enseignante (...) et l'enseignante d'ELCO. » ou sur les exigences des différents enseignants : « Quelques interventions dans l'année de l'enseignant de culture d'origine en direction des enseignants volontaires pour répondre à leurs questions seraient les bienvenues. »

Conclusion

Ce tour d'horizon des enseignements de langue et culture d'origine de Côte d'Or nous montre que malgré le fait que ces cours existent depuis les années 1970, il y a toujours des dysfonctionnements, une application incomplète des instructions officielles et une méconnaissance d'une partie assez importante des enseignants français.

Ainsi, des problèmes récurrents tels que les conditions matérielles dans lesquelles se déroulent les ELCO sont toujours d'actualité, malgré des évolutions positives. Les questions liées à l'intégration des enseignants d'ELCO dans les équipes pédagogiques des écoles où ils interviennent, la collaboration avec celle-ci et la prise en compte du travail réalisé pendant ces cours ne sont toujours pas résolues. Une partie importante des enseignants français ne connaît pas l'existence de ces cours et lorsqu'ils en ont connaissance, n'en savent pas vraiment plus sur leur fonctionnement.

Il nous semble que certains de ces points pourraient trouver une solution relativement simple que ce soit par une présentation de ces cours lors des formations des enseignants ou bien, comme le propose un enseignant, par la participation de l'ELCO à la réunion de rentrée de l'école afin qu'il se présente et qu'il présente le cours de langue et culture d'origine.

La question de la collaboration entre enseignants français et enseignants de langue et culture d'origine est peut être plus complexe à résoudre du fait que la notion même d'équipe pédagogique semble être de moins en moins présente dans les écoles françaises. Cependant, il paraîtrait intéressant que les enseignants et les instances académiques considèrent les enseignants d'ELCO comme un « plus » au niveau d'une école : en effet, ces enseignants apportent une culture et une langue étrangère au sein de l'école, langue et culture dont certains élèves sont porteurs également, et peuvent être d'une part des médiateurs culturels dans les relations avec les parents, et d'autre part des partenaires de premier ordre dans des travaux sur la diversité culturelle, comme certaines écoles l'ont déjà expérimentées.

Peut-être faudrait-il pour essayer de répondre à ces questions que toutes les personnes et institutions impliquées dans le fonctionnement des ELCO se mettent autour d'une table, sur un pied d'égalité.

Annexe 1. Questionnaire transmis aux enseignants de langue et culture d'origine

1/ L'enseignant de langue et culture d'origine :

De quel ELCO êtes-vous enseignant?

Depuis quand êtes-vous en France ?

Depuis quand êtes-vous enseignant de langue et culture d'origine?

Quelles ont été vos motivations pour venir enseigner en France?

Quelle est la procédure pour devenir enseignant de langue et culture d'origine?

Quelle était votre formation avant d'être enseignant de langue et culture d'origine?

Depuis que vous êtes enseignant de langue et culture d'origine, avez-vous suivi une/des formations?

Si oui la/lesquelle/s? Organisées par qui?

Pouvez-vous participer à des formations ouvertes aux autres enseignants?

Pendant combien de temps peut-on être enseignant de langue et culture d'origine?

Outre l'enseignement de langue et culture d'origine, faites-vous des études? Avez-vous un autre emploi?

Dans quelles écoles/collèges intervenez-vous?

2/ Les enfants auxquels vous enseignez

Combien d'enfants accueillez-vous dans chaque école où vous intervenez?

Quels sont leurs âges?

Votre cours est-il ouvert aux enfants de parents n'étant pas ressortissants du pays qui organise l'ELCO?

Accueillez-vous seulement les enfants de l'école ou aussi d'autres écoles?

Les enfants sont-ils volontaires pour venir?

Quel est leur niveau de maîtrise de la langue enseignée?

Que pensent-ils de l'ELCO?

Quelles relations avez-vous avec les parents?

3/ L'organisation de l'ELCO

Le fonctionnement de l'ELCO est-il le même dans toutes les écoles où vous intervenez?

Quelles sont vos modalités d'intervention?

- Est-ce un ELCO intégré ou un ELCO différé?
- Combien d'heures intervenez-vous, par semaine, auprès de chaque groupe?
- Quand intervenez-vous?

- Fonctionnez-vous par groupe? (âge, niveau)

Où faites-vous cours dans l'école? (salle de cours particulière, salle de cours partagée avec d'autres activités, salle polyvalente, etc.)

Avez-vous accès à tout le matériel nécessaire (imprimante, photocopieuse, etc)?

Quel matériel utilisez-vous : manuels, etc.? En êtes-vous satisfait?

Au niveau du contenu :

- Quelle est la langue étudiée : l'arabe dialectal, classique, littéraire? (pour les ELCO de langue arabe)
- Prenez-vous en compte la langue parlée à la maison par les parents de vos élèves?
- Existe-t-il un programme? Si oui, par qui est-il élaboré?
- Qu'abordez-vous au cours d'une année? Quels types de connaissances?

Souhaiteriez-vous voir changer quelque chose dans l'organisation de l'ELCO? Si oui, lesquelles et comment?

4/ Les relations avec le reste de l'école

Quelles relations entretenez-vous avec le directeur/la directrice de l'école?

Avec les autres enseignant-e-s?

A votre avis, que pensent-ils du cours de langue et culture d'origine?

Est-ce que le travail effectué en ELCO est pris en compte par les enseignant-e-s? Si oui, comment?

Travaillez-vous ensemble (projet en commun par exemple)?

Participez-vous à la vie de l'école (conseil de classe, fête, etc.)?

Souhaiteriez-vous voir changer des choses dans vos relations avec le reste du personnel des écoles où vous intervenez ? Si oui, lesquelles et comment?

5/ Les relations avec les autres enseignants de langue et culture d'origine

Avez-vous des relations avec :

- Les autres enseignants de votre nationalité?
- Les autres enseignants de langue arabe? (Pour les ELCO de langue arabe)
- Les autres enseignants d'ELCO?

Le consulat dont vous dépendez organise-t-il des réunions, notamment des réunions de travail, pour les enseignants de langue et culture d'origine d'une ou de plusieurs régions?

Souhaiteriez-vous voir changer des choses dans vos relations avec les autres enseignants de langue et culture d'origine? Si oui, lesquelles et comment?

Annexe 2. Enquête à destination des enseignants des écoles primaires de Côte d'Or sur les enseignements de langue et culture d'origine

1/ Dans quelle école enseignez-vous?

2/ Depuis combien de temps enseignez-vous dans cette école?

3/ Êtes-vous le directeur ou la directrice de l'école?

oui non

4/ Connaissez-vous les enseignements de langue et culture d'origine?

oui non je ne sais pas

Si oui, depuis combien de temps?

5/ Existe-t-il un ou des enseignements de langue et culture d'origine dans votre école?

oui non je ne sais pas

Si oui, quelle(s) est (sont) la (les) langue(s) enseignée(s)?

espagnol italien
 arabe algérien arabe marocain
 arabe tunisien portugais
 turc serbe
 autre je ne sais pas

6/ Savez-vous comment les cours de langue et culture d'origine fonctionnent-ils?

oui non

Si oui, pouvez-vous décrire ce fonctionnement?

7/ Des élèves de votre classe suivent-ils ces cours?

oui non je ne sais pas

Si oui, combien?

8/ Savez-vous ce qu'ils apprennent pendant les cours de langue et culture d'origine?

oui non je ne sais pas

Si oui, pouvez-vous le préciser?

9/ Les élèves qui suivent cet enseignement vous en parlent-ils?

oui non

Si oui, que vous en disent-ils?

10/ Connaissez-vous l'enseignant de langue et culture d'origine?

oui non

Si oui, travaillez-vous avec lui/elle? Participe-t-il/elle à des projets communs à plusieurs classes de votre école?

souvent parfois jamais

Si vous travaillez souvent ou parfois avec l'enseignant de langue et culture d'origine, pouvez-vous préciser, donnez des exemples?

11/ Pensez-vous que les cours de langue et culture d'origine :

soient bénéfiques à la scolarité des enfants qui les suivent?
Pourquoi?

handicapent la scolarité des enfants qui les suivent?
Pourquoi?

ni l'un ni l'autre
Pourquoi?

12/ Avez-vous des critiques (positives ou négatives) à porter sur les cours de langue et culture d'origine?

oui non je ne sais pas

Si oui, la ou lesquelles?